

Adapt'Action

TUNISIE – Renforcement du dispositif institutionnel de gouvernance du changement climatique du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (MARHP) de Tunisie

(Axe 1)

Réunion de démarrage

(Livrable n°1)

[VERSION FINALE - 31.07.2019]



COMPTE RENDU – ATELIER DE LANCEMENT

Renforcement du dispositif institutionnel de gouvernance du changement climatique du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) de Tunisie,

L'atelier de lancement a eu lieu au siège du MARHP, le Mercredi 31.07.2019 de 9h30 à 11h30 comme convenu.

Sont présents à la réunion : le chef de mission (Kamel Tounsi) et 15 autres participants (voir liste et contacts en annexes). Il s'agit des membres de la CG3C plus le Directeur Général du CRDA de Mannouba et le coordinateur de l'UCRcc envisagée. Ont participé via skype : Stephane Simonet (Acterra pour Expertise France), Blanche Renaudin et Maden Le Crom (SalvaTerra).

PRESENTATIONS

→ **Présentation 1, de Rafik AINI (présentation de cadrage). Il a rappelé l'initiative Adapt'Action et les trois axes qu'elle comprend : gouvernance, politique publique et actions de terrain.**

Dans le premier axe : gouvernance, la Tunisie a demandé l'appui dans trois activités :

- Intégration du changement climatique (CC) dans l'enseignement supérieur (niveau ingénieur) en partenariat avec l'IRESA ;
- Mise en place d'un portail de données climatiques à haute résolution en partenariat avec l'INM pour les projections climatiques ;
- Renforcement du dispositif de gouvernance institutionnelle du CC du MARHP, qui est l'activité qui nous concerne et sur laquelle porte cette mission.

Il a précisé que dans le cadre de cette mission, il est attendu de réaliser deux objectifs

- Analyser l'arrangement institutionnel actuel du Comité Sectoriel de Gestion et de Coordination du Changement Climatique (CG3C) et proposer un arrangement institutionnel qui lui permettra plus d'efficacité et un meilleur ancrage au sein du MARHP ;
- Analyser la possibilité de créer une unité de coordination régionale du CC (UCR) au sein du CRDA de la Mannouba (expérience pilote) et proposer la meilleure forme qui lui assure un ancrage institutionnel au sein du CRDA et garder un lien fluide et efficace avec la CG3C (l'unité centrale).

→ **Présentation 2, de Mme Amina HICHRI. Elle a passé en revue les besoins en renforcement des capacités qui ont été formulés par les services techniques du MARHP.** C'est une synthèse qui a été faite sur la base d'une enquête rapide faite par échange de correspondance de la CG3C avec les services techniques. Elle regrette qu'elle n'ait reçu que très peu de réponses (voir liste des besoins en annexes).

Commentaire SalvaTerra : La prestation tiendra compte de cette liste qui est un produit utile pour l'identification des lacunes identifiées par les services techniques eux-mêmes (en attente de réception du document)

→ **Présentation 3, de Kamel TOUNSI en tant que chef de mission de cette prestation, au nom de Salva Terra.** A traité du cadre de l'étude, les attentes selon les Termes de Références, la méthodologie proposée, les activités envisagées, le planning et enfin l'équipe.

ECHANGES

→ **Le Directeur Général du CRDA de Mannouba Mr HEDI** a manifesté son engagement dans le processus et fera le nécessaire pour faciliter les contacts avec ses services techniques sur place.

Propose Mr LANDOLSI Foued comme coordinateur de la future UCR Mannouba.

Conseille d'inviter aux réunions de concertation les organisations professionnelles et organisations de la société civile qui agissent dans le domaine.

Commentaire SalvaTerra : La participation de ces acteurs pourrait effectivement être intéressante, mais elle demandera à ce que les acteurs soient volontaires et que les conditions d'accueil au MARHP le permettent. En effet, comme précisé dans l'offre de SalvaTerra, « Il n'est prévu aucun budget pour les ateliers de travail organisés pour les activités 2.2 [...] et 2.3 (3 réunions préparatoires à l'UCR au sein du CRDA). Il s'agira en effet de rencontres simples dans les locaux du CRDA.

Mr AINI a demandé au CRDA d'envoyer une correspondance officielle qui charge Mr LANDOLSI de la future UCR.

→ **Mr HICHEM Ben Salem (IRESA)** a donné beaucoup d'informations pertinentes sur le volet formation au CC des ingénieurs tunisiens, mais qui ne rentrent pas dans le cadre de la mission, donc pas synthétisés ici.

Il a manifesté sa disponibilité pour une réunion bilatérale sur le sujet, comme proposé par Mr AINI. Il dit pouvoir partager toute documentation disponible et utile pour l'étude.

Commentaire SalvaTerra : Il sera intéressant de rencontrer M. HICHEM Ben Salem. En revanche, au vu du grand nombre de personnes à rencontrer et du faible nombre de jours dédiés à cette activité (2 jours du chef de mission), le chef de mission pourrait proposer une rencontre en groupe.

Commentaire ACTERRA : Il faudrait explorer d'éventuelles synergies, notamment la possibilité d'alimenter les formations prévues par l'IRESA avec les supports développés par SalvaTerra. Expertise France et ACTERRA s'impliqueront dans cette coordination.

Commentaire ACTERRA / Expertise France : la mission de deux experts d'Expertise France à l'IRESA est reportée à mi-octobre. Le chef de mission pourrait se joindre à cette réunion.

→ **Mme FATEN - AVFA a insisté sur le fait que pour les formations**, il faut s'inspirer des bonnes pratiques agricoles sélectionnées et renseignées dans le cadre d'une formation faite par la GIZ pour les cadres Tunisiens. Elle a promis d'envoyer à Mr Kamel TOUNSI les quelques documents dont elle dispose.

→ **Mr MEHDI de la DGFIOP**, pense qu'il faut saisir l'opportunité de la prochaine loi organique qui portera sur la budgétisation axée sur la performance qui est en cours de préparation pour y intégrer le financement climat. Il a parlé d'une revue fonctionnelle (à creuser).

Lui aussi est disponible pour parler avec l'équipe en charge de l'étude de cette opportunité à l'occasion d'une réunion bilatérale qu'il faut organiser.

→ **Mr AINI** propose que l'équipe en charge de l'étude fasse des réunions en bilatéral avec les 5 présidents des programmes de gestion des budgets par objectifs du MARHP.

Commentaire SalvaTerra : De même que précédemment, la disponibilité de M MEHDI et des présidents des programmes de gestion est fortement appréciée. Le chef de mission proposera des

Renforcement du dispositif institutionnel de gouvernance du changement climatique du MARHP de Tunisie

RAPPORT D'ANALYSE INSTITUTIONNELLE / SalvaTerra - VERSION FINALE 24.04.2020

rencontres bilatérales ou en groupe, en fonction du nombre de rencontres à organiser sur les deux jours prévus pour cette activité.

→ **Mr Abderrahmen du BPEH**, pense que le volet institutionnel est intéressant.

Il trouve que l'équipe manque d'un expert « institutionnaliste » en mesure de construire quelques scénarios d'arrangement institutionnels qui pourraient être proposés pour discussion avec les partenaires, la CG3C et l'UCRcc Mannouba.

Il pense qu'il ne faut compter sur les services techniques du MARHP pour qu'ils fassent des propositions des arrangements institutionnels possibles. D'après lui, cette mission ne leur revient pas et il propose de joindre à l'équipe actuelle un institutionnaliste.

Commentaire SalvaTerra : Les termes de référence de l'étude et la proposition de SalvaTerra acceptée par Expertise France ne prévoient pas la mobilisation d'un expert institutionnaliste ni la construction de plusieurs scénarios d'arrangements institutionnels. Compte tenu des temps d'intervention limités des experts de SalvaTerra, ceux-ci s'attacheront à produire les analyses requises avec un objectif très fort d'opérationnalisation du mécanisme institutionnel de gouvernance du CC du MARHP et de l'UCR. Les compétences et expériences des 4 membres de l'équipe de SalvaTerra permettront d'atteindre cet objectif.

Mr AINI a dit qu'il existe des institutionnalistes qui ont traité de la question, surtout dans le cas de l'expérience REDD en Tunisie avec la DGF et n'a pas d'objection d'engager quelqu'un en appui à l'équipe actuelle.

Il se pose la question pourquoi est ce que les modules de formation ne traitent que de l'adaptation et oublient l'atténuation. En réponse Mr AINI propose d'enlever le mot adaptation dans les intitulés des modules et parler uniquement de CC (l'adaptation traite de l'atténuation et l'inverse est vrai).

Commentaire SalvaTerra : Les termes de référence de l'étude étaient limités à l'adaptation, aussi SalvaTerra a construit sa proposition sur cette base. L'intégration de l'atténuation complexifie l'intervention de SalvaTerra et n'est pas envisageable en l'état.

Commentaire ACTERRA : Lors de présentation générale sur le CC, l'atténuation pourra être présenté, mais sans chercher à l'intégrer dans el plan de formation.

→ **Blanche RENAUDIN** a parlé surtout de la documentation à consulter, comment se la procurer, l'identification des partenaires à consulter et les RDVs à planifier au plus vite.

En réponse Mr AINI a demandé aux membres du CG3C présents et les autres représentants des services techniques de lui faire parvenir par mail la documentation dont ils disposent ou celle dont ils ont connaissance et qu'ils pensent qu'elle pourrait être utile à l'étude. Il se chargera de capitaliser, réunir la documentation et la fournir à l'équipe. Il a ajouté qu'il est possible de profiter de la documentation réunie par l'équipe en charge du NAP sécurité alimentaire et que Stéphane SIMONET peut aider à la récupérer.

→ **Stephane SIMONET** a rappelé que les moyens sont limités pour cette étude et qu'il faut consacrer cette étape à valider une feuille de route pour amorcer le processus.

→ **Maden LE CROM** a posé la question sur la situation du NAP. La réponse est que le processus n'est qu'à ses débuts.

A propos des cas pratiques à traiter pendant les formations, la réponse est donnée par l'AVFA sur la base de la formation faite par la GIZ sur les bonnes pratiques agricoles.

RESUME DES POINTS CLES

- Cheminement méthodologique validé. La note de cadrage précisera les outils et l'approche d'analyse envisagée.
- Modules de formation approuvés. Reste le montage pédagogique et de déroulement.
- Le chef de fil UCR de Mannouba est identifié. Il sera désigné très prochainement. Il s'agit de Mr LANDOLSI Foued.
- M. TOUNSI prend contact pour des réunions avec les partenaires aux niveaux Central et Régional (Mannouba). - Commencer à prendre des rendez à partir de demain Jeudi 01.08.2019 par téléphone pour réaliser les rendez-vous en septembre,
- Les personnes présentes sont sollicitées pour envoyer une liste de la documentation jugée nécessaire et les documents qui sont à leur disposition;
- Possibilité de consulter la documentation capitalisée par l'équipe en charge du NAP sécurité alimentaire,
- Pas de remarques particulières sur le Planning proposé et les dates de livraison des rendus. Planning approuvé. Il sera intégré de nouveau dans la note de cadrage.

Séance levée à 11h00.

Compte-rendu proposé par SalvaTerra, complété et validé par ACTERRA et Expertise France.